

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2015

13 élus présents et représentés. Secrétaire de séance : S. Bellet

Validation marché voirie 2015

La société EIFFAGE est retenue pour un montant de travaux de 32 890 € HT. Les travaux programmés concernent la rue de l'Arbouze, l'intersection Place Chantelle-Rue de l'Octroi, le bas de la rue des Noyers et la réalisation du pluvial sur une partie de la rue des Gazets. La Commune bénéficie d'une subvention du Conseil Départemental à hauteur de 7 941 €.

Participation commune de Charmes pour enfants scolarisés à Biozat

Le montant de la participation de la commune de Charmes par enfant scolarisé à Biozat (12 en 2015-16) est porté à 370 €/enfant pour l'année 2015-16.

Prêt relais lotissement des Versannes

Le prêt relais de 90 000 €, souscrit en 2012, arrive à échéance. Il sera remboursé au 15 octobre prochain et dans le même temps, un nouveau prêt relais de 30 000 €, au taux de 1,25 %, est souscrit. Ce dernier sera soldé dès que le dernier lot sera vendu.

Travaux accessibilité extérieure local infirmières

Le Conseil Municipal donne son accord de principe pour la réalisation de ces travaux par l'entreprise Cibello. La validation des subventions attendues conditionnera la date de début des travaux.

Questions diverses

- **Rapport d'activité Com Com** : Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activités 2014 de la Communauté de Communes de Biozat.
- **Fusion Com Com** : Mme le Maire présente l'agenda annoncé pour la mise en place d'un nouveau schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI), dans le cadre de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République). La Communauté de Communes du Bassin de Gannat, n'atteignant pas le seuil de 15 000 habitants, est dans l'obligation de fusionner. Plusieurs hypothèses sont avancées (rapprochement avec Sioule Colettes et Bouble, Pays Saint-Pourcinois, Vichy Val d'Allier, Nord Limagne dans le Puy de Dôme). Rien n'est figé pour l'instant. Le projet de SDCI, établi par M. le Préfet, sera transmis à la Communauté de Communes et aux communes d'ici le 31 octobre prochain. Chacune des parties aura à se prononcer sur ce projet d'ici le 31 décembre 2015.
- **Rappel de 2 prochains rendez-vous** : inauguration de l'aire de jeux le 26/09 et soirée chorale à l'église le 3/10.

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 21h15.